

Sommaire

page 3: Éditorial

Le 6 juin 1944, le jour se lève

par Serge Laloyer

pages 4 à 18:

60ème anniversaire de la Libération

Les années « nuit et courage ».

La CGT dans la Résistance en Seine-Maritime.

par Gilles Pichavant

*Avec le concours de,
Pierre Largesse, Albert Perrot, Robert Privat, Guy Dé-camps et Serge Laloyer.*

pages 19 à 22

15 mars 1944

Le programme du Conseil National de la Résistance est adopté

*Par Bernard Bouche
de l'IHS-CGT des PTT*

page 23:

Bulletin d'adhésion 2004

éditorial

Le 6 juin 1944: le jour se lève !

Le 60ème anniversaire du débarquement des forces alliées en Normandie, de la Libération de la France, est l'occasion pour notre « Fil rouge » de retracer, dans son numéro 19, la part prise par la Classe ouvrière et la CGT de Seine Inférieure, dans le combat pour la Libération.

Les classes dirigeantes, et surtout le patronat, n'ont pas digéré les conquêtes sociales de 1936. Profitant du contexte international et des menaces de guerre, ils vont s'attaquer aux acquis sociaux et aux militants révolutionnaires de la CGT. Ils vont pousser à la scission dans le mouvement syndical, à l'abandon de la « lutte des classes » par les syndicats ouvriers, à l'obtention d'un accord pour une « collaboration constante et loyale avec le patronat » par une CGT expurgée de ses militants communistes, processus qui aboutira en 1940, malgré tous les abandons, à l'interdiction de la CGT.

Passés dans la clandestinité, les militants exclus de la CGT, communistes pour l'essentiel, continueront le combat syndical et social, dans lequel les combats pour les conditions de travail, les salaires et l'emploi, pour la survie même des salariés confrontés à une pénurie généralisée, et contre l'esclavage, seront aussi essentiels que celui de la lutte contre l'occupation allemande.

Les patrons, dans leur très grande majorité, soutiendront le régime de Pétain et, sauf exception, collaboreront économiquement avec les allemands. De ce fait, il seront dans le camps des profiteurs de guerre, faisant leur richesse des malheurs du pays.

Nombreux sont les Cégétistes restés fidèles à leurs idéaux qui paieront de leur vie leur engagement dans la Résistance.

Il faudra attendre mai 1945 pour que les efforts conjugués de l'Armée Rouge à l'est et les armées Alliées à l'ouest, abattent la barbarie nazie, en permettant la Libération de millions d'hommes et de femmes emprisonnés dans les camps de concentration.

La Paix revenue, les militants qui ont survécu à la prison, aux camps d'extermination, aux combats menés dans les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), — en particulier dans sa composante populaire qu'ont été les Francs Tireurs et Partisans Français (FTP) — et l'Armée des Français Libre, vont tout naturellement reprendre leur place parmi les ouvriers, les ingénieurs, les techniciens, pour mener la bataille de la reconstruction des usines, des ports, des ponts, des moyens de communication, afin de redonner au pays une puissance économique et changer le monde au service de l'homme. Ils contribueront, avec d'autres forces démocratiques, à la réalisation du Programme du Conseil National de la Résistance (CNR), adopté dans la clandestinité, fruit d'une volonté de construire un autre monde, un monde de Paix et de Liberté, et obtenir que ses engagements sociaux, économiques et démocratiques, entrent dans la vie.

Les rédacteurs de ce numéro du « Fil rouge » n'ont pas seulement voulu écrire une page d'histoire. Ils ont voulu montrer aux jeunes générations que le combat pour la paix, contre le racisme, pour l'indépendance nationale et pour l'amitié entre les peuples, est partie intégrante du combat syndical au même titre que le combat social.

Serge Laloyer

60ème anniversaire de la Libération

Les années « nuit et courage ».

La CGT dans la Résistance en Seine-Maritime.

Par Gilles Pichavant

Avec le concours de Pierre Largesse,
Albert Perrot, Robert Privat, Guy Décamps
et Serge Laloyer.

Avertissement: ce texte ne prétend en aucune manière être une histoire exhaustive de la Résistance en Seine-Maritime. Son ambition est d'aborder un aspect particulier de la période, à savoir l'histoire et la place particulière de la CGT et de ses militants dans cette période.

Dans les manuels scolaires, on apprend que la seconde guerre mondiale commence avec l'invasion de la Pologne par l'Allemagne. D'autres datent ses débuts de 1936, avec la guerre d'Espagne.

La collaboration comme la Résistance ne peuvent être comprises si on les détache des années qui ont précédé la défaite de la France :

- Le Front populaire de 1936 et ses avancées sociales et humaines. En retour la haine mortelle de certains politiciens et patrons.
- Des complaisances françaises notoires pour les fascistes européens.

Pour la CGT il est impossible de ne pas s'arrêter sur les 12 mois qui précédèrent la déclaration de guerre.

Le contexte international

La politique de non-intervention en Espagne, menée à partir de 1936 par les démocraties et en particulier par le gouvernement de Front Populaire en France, a renforcé les états fascistes. L'Anschluss à peine réalisé — annexion de l'Autriche par Hitler le 12 mars 1938 —, la Tchécoslovaquie devient une nouvelle cible pour l'Allemagne.

La crise internationale devient aiguë au cours de l'été 1938. Mû principalement par des considérations de politique intérieure, le gouvernement, qui s'inscrit dans la continuité des gouvernements qui l'ont précé-

dé, choisit de s'aligner sur l'Angleterre. Sous la direction de Chamberlain, celle-ci mène une politique dite d'apaisement avec l'Allemagne nazie, une Allemagne, a-t-il déclaré, qui a éliminé le communisme, lui barrant la route dans toute l'Europe occidentale et méritant à ce titre d'être considérée comme un bastion contre le Bolchevisme.

La crise tchécoslovaque commence le 15 septembre. La France procède à une mobilisation partielle qui avive les craintes d'un nouveau conflit mondial et renforce le camp des pacifistes — organisés dans la CGT autour du courant « Syndicats » qui développe une campagne contre les « moscoutaires » (les communistes), accusés de bellicisme — et du patronat, pour qui il vaut mieux Hitler que le Front Populaire.

Les 29 et 30 septembre 1938, c'est la capitulation franco-anglaise à Munich qui provoque chez certains un « lâche soulagement » dans une France qui n'a pas fini de panser les blessures d'une guerre encore présente dans les esprits et dans les chairs. A Munich, Anglais et Français ont souscrit au démantèlement de la république francophile de Tchécoslovaquie. Munich deviendra à juste titre le symbole de la non-résistance au mal et du refus de se battre pour le droit.

L'année se termine par le rapprochement avec l'Allemagne — signature le 3 décembre d'un pacte de « non-agression » entre la France et l'Allemagne, où vient d'avoir lieu la « Nuit de cristal » (le 10 novembre) qui s'est traduite par le bris de 7500 devantures de magasins juifs, l'incendie et le pillage de 267 synagogues, et la déportation de 30 000 Juifs dans les camps de concentration (Dachau, Buchenwald, Sachsenhausen). Ces camps avaient été créés dès 1933, par le nouveau régime nazi, pour interner sans procès des milliers de communistes arrêtés à la suite de l'incendie du Reichstag, puis les militants de la Confédération syndicale, puis les militants du Parti Social-démocrate.

La répression de la grève du 30 novembre 1938, premier coup dur pour la CGT

Les classes dirigeantes françaises, n'ont pas digéré la victoire du Front Populaire et les grandes conquêtes sociales de 1936. Certains appellent à un gouvernement « fort », présidé par le maréchal Pétain. Mais l'arrivée de Daladier au pouvoir et l'annonce de ses premières mesures antisociales combleront temporairement leurs attentes: « *J'aime mieux mille Daladier qu'un Léon Blum* » écrit l'éditorialiste de « la Vigie » de Dieppe.

Avec l'arrivée de Daladier, ce n'est plus « la pause », c'est la marche arrière. S'appuyant sur le contexte international — menace de guerre avec l'Allemagne, puis accords de Munich le 30 septembre 1938 — la loi des 40 heures et les acquis de 1936 sont démantelés les uns après les autres à coup de décrets loi. « *Finie la semaine des deux dimanches* » déclare Paul Reynaud.

Après une première vague de décrets-lois publiés au

cours de l'été, le gouvernement décide de profiter de la menace de guerre pour mettre un terme définitif aux avancées sociales de 1936. Les 12 et 13 novembre 1938, est publiée une deuxième série de décrets-lois par Paul Reynaud qui vient d'entrer dans le gouvernement Daladier comme Garde des sceaux. Ils rayent d'un trait de plume certains acquis essentiels de 36 : Réduction des grands travaux au profit des industries d'armement, majoration de certains impôts et taxes à la consommation, rétablissement de la semaine de 6 jours, « assouplissement » des 40 heures jusqu'à la cinquantième, suppression de la majoration pour les heures supplémentaires pour les 250 premières heures, fortement réduites pour les autres, des sanctions pour ceux qui refuseraient d'en faire dans les industries travaillant pour la défense nationale, etc.

La CGT appelle à une grève générale le 30 novembre 1938 contre ces décrets-lois. La grève est bien suivie en Seine-Inférieure, malgré les mesures draconiennes prises pour lui faire échec : ordres de réquisition, présence de gardes mobiles et de policiers dans les gares et devant l'entrée des usines qui établissent systématiquement des procès-verbaux pour « entrave à la liberté du travail », menaces de sanctions.

Mais la grève ne parvient pas à remettre en cause les décrets-lois. Patrons et gouvernement en profitent pour porter des coups à la CGT. Les sanctions pleuvent drues sur les militants qui sont calomniés, poursuivis, condamnés ;

A Dieppe le journal « la Vigie » n'hésite pas à écrire : « La France a vaincu Moscou » et exige « la CGT a prouvé pendant deux ans sa malfaisance, depuis deux jours son impuissance : il faut la dissoudre et arrêter ses chefs. Et il ne faut pas oublier le faux prophète (...) N'hésitez pas M. Daladier: Léon Blum en prison ! ».

De la parole aux actes il n'y a qu'un pas : aux lendemains du 30 novembre, 7 militants dieppois sont arrêtés, dont Robert Ducroquet, secrétaire du syndicat des dockers, Charles Delaby, secrétaire du syndicat des marins, et Marcel Dufliche, secrétaire général de l'Union locale. Ils sont condamnés à plusieurs mois de prison et à de fortes amendes. Au total, 37 militants seront traînés devant les tribunaux pour la seule région dieppoise au lendemain de la grève. Au Havre, chez les marins, cinq militants de la CGT, dont Célestin Gruennais, secrétaire du syndicat, seront arrêtés, jetés en prison et libérés fin décembre seulement.

Dans de très nombreuses entreprises le patronat procède à des licenciements collectifs, suivis de reprise individuelle. Chez Desgenetais, à Bolbec, la direction décrète un lock-out en fermant temporairement l'usine. Chez Westphalen-Lemaître, il y a 265 grévistes le matin et 123 l'après midi sur un effectif de 428. Ces derniers sont licenciés puis réembauchés individuellement et de manière sélective le lendemain.

Même situation au Havre, chez Schneider et Bréguet, où la totalité du personnel est licencié le 1^{er} décembre,

et la réembauche se fait individuellement à partir du 5 décembre. Le personnel de la Manufacture des tabacs connaît le même sort. Au Port autonome, les grévistes subissent une mise à pied de six jours, etc.

De nombreux militants licenciés ne sont pas réembauchés, plongeant de nombreuses familles dans la misère à la veille de Noël. A Dieppe, à la fin du mois de jan-



La Vie Ouvrière, à la veille du 1er mai 1939

vier ils sont encore plus de soixante à ne plus avoir de travail, à la suite de la répression de la grève, pour la seule agglomération dieppoise. Au Havre, malgré les actions de solidarité, ils sont 152 à rester sur le carreau.

Avec la répression de la grève du 30 novembre 1938, une période noire s'ouvre pour le mouvement syndical.

Scission dans CGT

La CGT n'est qu'au début de ses épreuves. A la suite de l'échec du 30 novembre 1938, et de la répression qui en découle, la CGT voit ses effectifs se réduire de manière importante. La prise du timbre baisse de 66% à Oissel, de 50% à Rouen, de 48% à Dieppe, 32% à Elbeuf et 27% au Havre. Mais s'il y avait 140 000 adhérents en 1937, et il en a encore 70 000 à l'été 1939. La CGT a des forces considérables dans les grosses agglomérations.

mérations de Rouen et du Havre. Les principales forces syndicales sont les dockers, les marins, mais aussi les « métallos », les travailleurs de la chimie et du textile, et les cheminots.

La signature du pacte germano-soviétique (23 août 1939), puis la déclaration de guerre de l'Angleterre et de la France à l'Allemagne (15 septembre 1939), et la chute de la Pologne (17 septembre 1939), déchaînent une véritable chasse à l'homme communiste ou supposé tel. Au sein même de la CGT une forte campagne anti-communiste se développe.

Le 18 septembre 1939, Jouhaux, sous la pression du gouvernement et de Belin (futur ministre de Pétain), fait condamner par le Bureau confédéral les syndicalistes communistes qui n'ont pas condamné le Pacte et déclare « qu'il n'y a plus de collaboration possible avec ceux qui n'ont pas voulu ou pas pu condamner l'entente Hitler Staline ». Dès le 25, la commission administrative de la CGT qui s'est réunie malgré l'absence d'un tiers de ses membres (19 absents dont 16 mobilisés), prend position sur le Pacte. Après une discussion orageuse, elle le condamne par 24 voix contre 5 et 2 abstentions. C'est la scission dans la CGT. Les militants communistes sont exclus.

Le bureau de l'UD de Seine-Inférieure se réunit le lendemain soir. Il est composé de 11 personnes : 9 « ex-unitaires » et communistes, et 2 « ex-confédérés » ou « réformistes ». Le secrétaire général est Fernand Legagneux (PC), trois secrétaires, Paul Lemarchand (PC), Lucien Coudray (PC), Enée (réformiste), un trésorier général Morel (réformiste tendance « Syndicats ») et un trésorier adjoint Henri Demanneville (PC), un archiviste Louis Canton (PC) et quatre assesseurs Leclerc (PC), Louis Jouvin (PC), Maurice Jeanne (PC), et François Leminter (PC). Ils sont neuf présents à la réunion.

Les premières tensions apparaissent dans le compte rendu de la séance. Fernand Legagneux s'insurge contre la résolution de la CA « sur laquelle la CGT aurait dû être plus prudente (...) elle prend part à l'orchestration anticommuniste menée par la bourgeoisie ; dans le mouvement syndical français il y a de nombreux communistes ou sympathisants, nous ne pouvons nous joindre à cette résolution ». Morel défend seul la position confédérale. Le bureau vote une contre résolution marquant le désaccord de l'UD à 8 voix contre une. Le lendemain, Fernand Legagneux écrit à la CGT afin de la mettre au courant de la position de l'UD qu'il justifie ainsi : « La résolution de la CGT est exploitée par toute la bourgeoisie de notre région et la tension, l'é-

nervement sont tels qu'il faut tout le sang-froid de certains militants pour ne pas tomber dans la provocation pouvant aller jusqu'au déclenchement de pogromes ». Il demande la réunion d'un Comité Confédéral National.

Cependant tout s'accélère. Le 26 septembre, le gouvernement dissout le Parti Communiste et toutes les organisations affiliées ou considérées par lui comme telles, y compris les syndicats à direction communiste. Le 27 septembre, la Vie Ouvrière, organe des militants ex-unitaires est interdite. A l'annonce de la dissolution du Parti Communiste, le Progrès de Bolbec du 1er octobre 1939 exulte : « nous ne sommes pas près de les entendre crier à Bolbec et ailleurs « Vivent les soviets ! Des soviets partout ! ». Dans la presse régionale, au fil des

semaines, on passe des qualificatifs ironiques de « camarades », à ceux « d'agents », de « parti de la trahison » et de « traîtres ».

De la scission à la dissolution.

La mobilisation bouleverse la situation et met pour un temps sous le boisseau, l'atmosphère de division et de passion exacerbée. Les syndicats sont sévèrement atteints par la levée. Les UL de Dieppe et d'Eu se retrouvent purement et simplement en somme-

meil. A l'UD, Legagneux, Enée, Canton, Jeanne, Jouvin, Leclerc et Leminter sont mobilisés ; Morel et Demanneville sont mobilisés sur place. Seuls Lucien Coudray et Lemarchand ne sont pas mobilisables. Le Bureau désigne Lemarchand comme secrétaire.

Très vite les premières exclusions ont lieu. Le premier à être exclu est François Leminter, qui est éliminé de la direction de la Fédération des marins. Le 20 septembre, le conseil d'administration du syndicat confédéré des inscrits maritimes de la section de Rouen proteste contre son « exclusion illégale, pour des raisons politiques ».

Le 29 septembre, le bureau de l'UD unanime vote une résolution condamnant les exclusions et précisant que « l'UD continuera son travail de défense des intérêts ouvriers ». Morel a voté le texte parce qu'il considérait que la décision de la CA d'exclure les communistes était anti-statutaire.

Cependant, sur le plan départemental, la minorité réformiste tente, avec l'appui de la confédération de créer une nouvelle UD à partir de l'UL du Havre. Sous les auspices de Jean Legall, un certain nombre de syndicats havrais qui avaient condamné le Pacte, publient un manifeste anticommuniste dans la presse havraise. La ten-

L'ŒUVRE EST RESTÉE FIDÈLE À LA MÉMOIRE DE BRIAND.

ACCORD COMPLET des « Quatre » à Munich



La Conférence, ouverte à midi 30, s'est poursuivie l'après-midi et tard cette nuit

Un entretien Mussolini-Hitler avait précédé l'arrivée de MM. Daladier et Chamberlain que la foule a vigoureusement acclamés

La question des Sudètes

La capitulation de Munich dans L'Œuvre (30 septembre 1938).

NB, l'Œuvre fut un journal de gauche qui sombrera dans la collaboration la plus vile.

dance « Syndicats » qui n'a pas la majorité en Seine Inférieure, provoque la scission afin de priver les unitaires de leurs positions.

Dans de rares syndicats, on assiste à de véritables coups d'états. Ainsi, au syndicat de l'alimentation de Darnétal, certains membres soustraient au secrétaire communiste, la caisse du syndicat, ainsi que les papiers, cartes, timbres, talon de poste et livre de comptabilité.

Le 6 octobre, le bureau de l'UD, constate que la scission est en marche, mais il décide de ne pas disparaître sans réagir. Il décide l'envoi d'une circulaire à tous les syndicats, demandant l'avis des responsables face à ce coup de force, précisant que si l'UD est désavouée, elle respectera l'opinion de la majorité et en tirera toutes les conséquences. 28 syndicats répondent, 22 soutiennent la direction de l'UD, 6 soutiennent la position confédérale et un refuse de prendre position. C'est un véritable camouflet pour les scissionnistes.

C'est alors que, le 9 novembre 1939, le gouvernement, venant en aide aux anti-communistes, dissout 620 syndicats dits communistes. Poursuivant sa politique d'épuration à tous les niveaux, le gouvernement se fait le bras séculier de la Confédération. La « drôle de guerre » commence alors que des centaines de militants sont emprisonnés ou passent dans la clandestinité, et que la CGT, du fait de la mobilisation et de la vague d'épuration qui frappe ses organisations, est en pleine décomposition.

Les forces de l'ordre interviennent et 16 syndicats et unions rejetées par la CGT sont alors dissous en Seine-Inférieure. Le 29 novembre 1939, le syndicat des inscrits maritimes de Rouen ; le 1^{er} décembre c'est au tour de l'UD, de l'UL de Rouen et du syndicat des ouvriers du port de Rouen ; Le 18 décembre, c'est le syndicat des produits chimiques de Rouen et de l'Union locale de Bolbec ; Le 5 janvier 1940, le syndicat des « ouvriers métallurgistes voitures aviation » de Rouen ; Le 1^{er} février, l'Union locale des vallées du Cailly et de l'Austreberthe ; Le 15 février, l'UL de Dieppe ; le 1^{er} mars, l'UL d'Eu-Mers-Le Tréport, Le 4 mars, le syndicat des chauffeurs routiers du Havre, le syndicat de l'habillement du Havre et le syndicat des cordonniers du Havre ; le 7 mars, le syndicat de l'alimentation du havre ; le 19 mars, le syndicat des ouvriers du gaz de Rouen.

Cependant, les scissionnistes tentent de reconstituer

une union départementale « légale ». C'est chose faite le 10 décembre 1939, lorsque les délégués des nouvelles unions locales ainsi que ceux des syndicats qui se sont prononcés contre le Pacte germano-soviétique, tiennent une réunion à Rouen. Mais les principaux syndicats d'avant guerre n'ont pas suivi les réformistes. La réorganisation syndicale frôle le fiasco,

L'entrée dans la clandestinité.

Tandis que le communiqué officiel quotidien répète « Rien à signaler sur le front », une partie du mouvement syndical est contrainte de se réfugier dans une existence souterraine (La Vie Ouvrière reparaît clandestinement dès janvier 40), tandis qu'une autre participe aux instances gouvernementales, et signe même le 24 mai 1940 un accord de « *collaboration constante et loyale avec le patronat* » (les « accords Majestic »).

Passé 1^{er} septembre 1939, aucune convention collective n'est plus conclue ni discutée, plus de recours aux

procédures de conciliation et d'arbitrage, on ne discute plus ni les horaires ni les salaires. Avec les « accords Majestic », la CGT n'est plus en mesure de contester les décisions unilatérales du gouvernement concernant les ajustements de salaires éventuels, la rémunération des heures supplémentaires, le transfert d'une entreprise à une autre ou le renvoi aux ar-

mées de tout salarié mobilisable. Les syndicats n'ont plus de marge de contestation, aucune capacité de défense.

Le patronat est de nouveau tout puissant et combat les velléités de réorganisations de syndicats, même à l'initiative de militants restés dans la ligne confédérale. Ainsi Fernand Renault, militant scissionniste, met la main sur le syndicat des produits chimiques de Grand Couronne à la suite de l'exclusion de ses responsables communistes, et essaie de le réorganiser en liaison avec la nouvelle UD. Il est dénoncé par son patron qui ne fait aucune différence entre un syndicaliste et un communiste. Il est arrêté et mis à derrière des barbelés au camp de Meuvaines (Calvados), « *encadré et gardé à vue comme un communiste* ».

Le camp de Meuvaines était une ancienne colonie de vacances qui avait été entourée de barbelés, complété par des grilles et un chemin de ronde éclairé par de hauts lampadaires électriques. Il s'agissait à l'origine d'une « caserne », ouverte début mars 1940, permettant de contrôler et d'isoler tous les suspects communistes mobilisables. En avril 1940, on y comptera jus-



Le gouvernement plus soucieux d'arrêter les « chefs communistes »... que la marche des Panzers divisions. (6 octobre 1939)

qu'à 45 « pensionnaires », la plupart originaires de la Seine Inférieure.

Fernand Renault y retrouve Roger Grelet, secrétaire des cheminots de Sotteville, Tesson, secrétaire du syndicat des dockers de Rouen, Jules Duhamel, secrétaire du syndicat du port de Rouen, Jean Creignou, secrétaire de l'union locale de Rouen, mais aussi André Pican, instituteur, membre du bureau régional du PC, et de nombreux militants et conseillers municipaux communistes de Seine-Maritime. Il découvre ainsi que l'étiquette « communiste » est devenue extensible et lourde de menaces pour l'avenir: des ouvriers sont radiés parce que « sympathisants », parce qu'ils ont participé aux grèves de 38 voire de 36, ou bien parce qu'ils furent délégués syndicaux.

Mais, les militants qui n'ont ni été arrêtés, ni mobilisés, s'attachent à sauver tout ce qui pourra servir à la lutte clandestine. Machines à écrire, ramettes de papier, duplicateurs, etc. sont mis de côté. Ainsi, juste avant décembre 1939, Paul Lemarchand transfère le matériel du syndicat CGT des métaux de Rouen chez Ferdinand Delrot, à Grand-Quevilly.

D'autre part, des consignes sont données de faire disparaître tous les documents compromettants, les listes de militants, qui risqueraient d'être utilisés par la police pour contrecarrer l'action clandestine. Fernand Legagneux, secrétaire général de l'UD témoigne :

« *Le plus longtemps possible, nous nous étions tenus dans la légalité, prenant toutefois des mesures de sécurité et de vigilance. Dans les organisations syndicales, c'était relativement plus facile qu'à la direction régionale du parti. Nous sentions très bien que nous n'irions plus loin, nous commençons à organiser notre vie clandestine, nous mettions à l'abri les machines et le papier en songeant que cela pourrait servir. Effectivement tout ce matériel fut très utile par la suite.* ». « *Un jour j'aboutis au Cercle Franklin* » — Le Cercle Franklin avait été réquisitionné par l'armée et l'Union locale et les syndicats en avaient été expulsés. Fernand Legagneux est mobilisé au 123è RI — « *On nous attribue une pièce. C'était justement le bureau que j'avais occupé de 1930 à 1934, comme secrétaire permanent de l'UL. C'était une aubaine. J'y séjournais deux semaines que je mis à profit pour brûler dans un grand poêle les papiers plus ou moins compromettants entassés dans les placards et il y en avait...* ».

D'autres méthodes sont utilisées pour conserver des moyens pour la lutte. Ainsi, pour ne pas être dissous,

le syndicat de la métallurgie du Havre change ses responsables, mais conserve son ancien secrétaire général, Louis Eudier, comme secrétaire administratif. En fait ce dernier continue à en être le véritable animateur de l'organisation. Il garde à sa disposition le matériel du syndicat, et surtout des ramettes de papier et des stencils, et peut utiliser la Gestetner du syndicat des marins qui est logé à la même adresse rue Fulton.

La suite est connue. La « Blitzkrieg » (guerre éclair). Le déferlement des panzers. Le refus de défendre Paris. L'exode des populations, la débâcle des armées... Un gouvernement Pétain est formé le 17 juin. Le 22 il signe l'armistice avec l'Allemagne. Une autre période commence. Elle sera marquée dès son début par la dissolution de toutes les confédérations syndicales, ouvrières et patronales, et donc de la CGT (ou de ce qu'il en reste !) et de la CFTC, qui sera effective le 9 novembre 1940. Seuls demeurent autorisés les syndicats locaux, unions départementales et fédérations, dont les statuts ont été préalablement révisés, supprimant toute référence à la lutte des classes. La grève est interdite.

Face au régime de Vichy

De l'armistice, notre pays sort divisé géographiquement, meurtri moralement, en état de choc devant sa nouvelle condition de vaincu.

Le désarroi est tel que le nouveau régime, qui a l'habileté d'invoquer des valeurs profondes de notre peuple

(le travail, la famille, la patrie) parvient à tromper sur sa nature véritable une grande partie des travailleurs. Pour beaucoup le vieux maréchal de 84 ans, encore auréolé du prestige de « vainqueur de Verdun », a réellement « fait don de sa personne à la France » et incarne l'homme providentiel, capable de tenir tête aux exigences des Allemands. Le ralliement au régime de certains hommes de gauche et de quelques responsables syndicaux ne peut qu'alimenter la mystification.

Dans ce brouillard des consciences, représenteront des premières lueurs, l'appel lancé depuis Londres par le Général de Gaulle le 18 juin et celui du Parti Communiste, le 10 juillet 1940 (« *jamais un grand peuple comme le nôtre ne sera un peuple d'esclaves* ») qui invitent les Français à refuser l'asservissement.

Vichy est expert dans l'art du camouflage. Officiellement il affiche l'ambition de réaliser une « Révolution Nationale », prétendument anticapitaliste (et antisocia-

*Le terme, le gaz, l'électricité.....?
Il manger d'abord !*

La panique est passée...
Après la fuite éprouée, les grands forbans ont regagné leur poste.
Et déjà, on parle de quittances de loyer, de factures de gaz et d'électricité; mieux, les grandes Compagnies sont déjà passées à l'offensive!
On a coupé le gaz dans de nombreux logements de chômeurs qui n'avaient pu régler leurs factures.
Ces mesures sont ignobles...
Voici deux exemples seulement: on

LA REPRESSION DE CLASSE
« Le lutte de classes n'existe plus, à brs la lutte de classes », clament les journaux docstiques "France au Travail" en tête...
Et cependant, le moindre des faits quotidiens dénonce l'acuité de cette lutte de classes.
Ainsi, un nouveau journal vient de paraître à Paris; il ne se différencie en rien de ceux qui étaient déjà publiés.

La Vie Ouvrière clandestine du 14 septembre 1940 met l'accent sur les problèmes de l'heure et appelle à la lutte

liste !), alors que dès le 16 août 1940 il organise l'ensemble des structures économiques du pays en faveur des grandes entreprises. Chaque branche d'activité est structurée en « comité d'organisation », dont les hommes des trusts prennent la direction. Parallèlement, le régime a le souci de son image sociale. Le nouvel État assiste les chômeurs, crée un salaire minimum et une allocation à la femme au foyer, encourage les œuvres de charité et verse à compter du 1^{er} janvier 1941, une retraite aux vieux travailleurs. Décisions qui permettent à Pétain de déclarer : « je tiens mes promesses, même celles des autres, lorsque ces promesses sont fondées sur la justice ».

En réalité, derrière son masque paternel et outrancièrement « patriotique », ce régime appliquera avec détermination la politique de trahison que réclamait depuis 1936 la droite revancharde, et se fixera comme ligne de conduite la collaboration avec les nazis. De fait l'occupant aura l'avantage considérable de disposer de suite, en France, de toutes les structures économiques, administratives, judiciaires, policières et même idéologiques, dont il avait besoin pour continuer la guerre contre les anciens alliés de la France. C'est ainsi que l'on verra les grandes firmes françaises conclure au plus vite des accords industriels et commerciaux avec les organismes économiques allemands. Le patronat met ses usines au service de la machine de guerre nazie. L'état de collaboration satisfait bien des appétits.

Dès la fin août 1940, alors que le gouvernement se prépare à dissoudre toutes les confédérations syndicales (CGT et CFTC), il procède à l'arrestation des principaux militants syndicaux. Pour la seule région dieppoise, vers la fin de septembre 1940 la police arrête Charles Delaby : secrétaire du syndicat des marins, de Jules Mettay : secrétaire du syndicat de la production chimique, de Robert Lefranc : secrétaire de la métallurgie à Saint-Nicolas d'Aliermont, de Robert Arpajou : secrétaire du syndicat des cheminots, de Joseph Hertel : secrétaire de l'UL, de Marcel Dufrique : secrétaire général de l'UL, de Robert Ducroquet : secrétaire du syndicat des Dockers. Pour la plupart ils sont rapidement libérés.

Mais avec l'entrée en guerre de l'URSS, le 22 juin 1941, les autorités allemandes ordonnèrent à la police

et à la gendarmerie de procéder à l'arrestation de militants du Parti communiste dissous, partout en zone occupée. Parmi eux on retrouvait de nombreux syndicalistes exclus de la CGT en fin 1939. La police française comme la gendarmerie le firent sans sourciller dans le cadre d'une opération de grande envergure, réalisée à partir de listes établies en juin 1940, qui dura tout l'été et qui se termina par une rafle départementale menée du 21 au 22 octobre 1941.

Ainsi, à Dieppe, la liste était de 48 personnes : 33 anciens militants du parti communiste, trois militants socialistes, huit sympathisants communistes, presque tous dockers. Cette fois-ci il n'y eut pas de libération. Trois connurent le peloton d'exécution, neuf moururent en déportation et presque tous les autres furent déportés. Parmi eux, Robert Arpajou, Charles Delaby, Jules Mettay et Robert Lefranc, moururent en déportation.

A Rouen, seront arrêté Gustave Delarue des produits chimiques, Julien Aligny et Arthur Lefebvre du textile, Charles Godeau du bâtiment, Yves Guillou des Marins, Roger Bonnifet des Métaux, Jean Creignou et Raymond Duflo du Gaz, Georges Dehais des cheminots, Lucien Levavasseur des textiles du Houlme, René Longé des Instituteurs, Gustave Leconte de l'UL de Oissel, etc. Dans la région du Havre, il y aura Louis Eudier, Eugène Thépot et Louis Richard des Métaux, Arthur Fleury des Gaziers, Louis Daens de Port Jérôme, etc. A Elbeuf, Édouard Charles, Jacques Samson et Maurice Boulet des textiles, au Tréport Abélard Ducrocq secrétaire de l'UL, etc.

En arrêtant ainsi plusieurs centaines de militants communistes ou présumés tels, l'occupant allemand et le régime de Vichy ne tapaient pas au hasard. Dès la fin 1940 et le début de 1941 les premiers sabotages avaient eu lieu. Les tracts retrouvés dans la population en signaient manifestement l'origine. En arrêtant en masse les militants ouvriers ils savaient qu'ils portaient un coup dur à la Résistance naissante.

Mais ils ne touchèrent pas le cœur de l'organisation composée de militants passé à la clandestinité. De plus, certains échappèrent à l'arrestation et entrèrent dans la clandestinité, comme Henri Messenger de la Standard Oil à Port-Jérôme.

LA Vie Ouvrière
N° 12 - 23 NOVEMBRE 1940 - NE JETEZ PAS CE JOURNAL ! FAITES LE CIRCULER !

Sous une promesse de plus de la possibilité de s'éclaircir à l'égard des troubles ? Voyez les noms de ceux qui sont mis à la tête des Comités industriels. Sous le couvert de l'organisation, le gouvernement de fantoches constitue une oligarchie plus centralisée et plus puissante que le Comité des Forges.

Travailleurs, unissons nous pour faire échec à ces nouveaux tyrans.

<p>LE PROBLEME DES SALAIRES PROBLEME DE VIEUX</p> <p>Quelques journaux ont parlé timidement de la demande d'augmentation formulée par la Fédération de l'Industrie. Puis, le silence s'est fait autour de cette importante question. Le bureau fédéral lui-même n'est qu'une manifestation platonique. Mais les syndiqués de Paris et de la province qui ont écrit à leur bureau fédéral, y posent sans doute etc.</p>	<p>L'ACTION REVENDICATIVE DANS LA METALLURGIE</p> <p>Devant la carence totale des dirigeants traités du syndicat des métaux parisiens, les métallos ont constitué plus de cent comités populaires. Ils ont obtenu d'appréciables résultats.</p> <p>Voici le bilan de celui des compteurs : 1° paiement des avances- 2° réduction des allocations familiales pour la période des comités. 3° embauches de plusieurs centaines.</p>
--	--

La Vie Ouvrière clandestine du 23 novembre 1940 met l'accent sur la question des salaires

La ligne est celle de l'unité syndicale

On pourrait imaginer que la démarche des exclus de la CGT aurait pu être de reconstruire de nouvelles organisations complètement étrangères à l'ex-CGT et aux syndicats qui perdurent mais dont les statuts sont expurgés de toute référence à la Lutte des Classes. Il n'en n'est rien.

La ligne des exclus est de travailler à la réunification de la CGT. Pour cela ils appellent les travailleurs à se syndiquer dans les syndicats désormais officiels, uniques et obligatoires, tels qu'ils sont définis depuis la promulgation de la « Charte du Travail », avec pour objectif de les débarrasser des « collaborateurs ».

Parallèlement, ils invitent à la création de Comités Populaires d'Entreprises, qui seront chargés d'animer les luttes, les syndicats n'en ayant plus les moyens légaux.

Enfin, ils travaillent à faire vivre des Unions départementales clandestines, ainsi que des Unions locales clandestines partout où c'est possible.

Cette orientation sera explicitée dans l'interview de Benoit Frachon publiée dans la VO clandestine N°5, du 7 septembre 1940 : « *Les capitalistes ont toujours redouté l'existence d'un syndicalisme ouvrier indépendant, groupant les masses de salariés. En France, pendant des années, ils se sont efforcés de maintenir l'état de scission, ce qui leur permettait de s'entendre avec les dirigeants réformistes qui ont fini par sombrer dans le chauvinisme et l'Union sacrée.*

L'union syndicale réalisée en 1936 fût pour eux un coup très dur. Leurs manœuvres de division n'ont jamais cessé (...)

« L'intérêt des ouvriers est qu'ils entrent dans les Syndicats. Je connais les objections qui sont faites. Il répugne aux ouvriers de reprendre des cartes et de payer des cotisations à des dirigeants qui les ont trahis. Je sais aussi, et je l'ai regretté, que la plupart des syndiqués ont abandonné leurs organisations dès le début de la trahison des chefs réformistes. En agissant ainsi, ils rendent le plus grand service aux capitalistes et à leurs valets réformistes, qui souhaitent que les masses soient inorganisées. Il ne s'agit pas de laisser les chefs traîtres mener leurs intrigues, mais on ne combat pour la propreté et l'indépendance des Syndicats qu'à l'intérieur de ces Syndicats. Chacun doit donc reprendre sa place et faire le travail nécessaire

pour avoir des Directions dignes du prolétariat français. » (...) « *Il faut rassembler toutes les forces pour faire échec aux forbans, et remettre debout notre CGT indépendante de la bourgeoisie et de ses gouvernements.* » (Les mentions soulignées le sont dans l'original du numéro de la VO).

A notre époque où l'émiettement du mouvement syndical est devenu la règle, voire la ligne directrice de militants qui se prétendent révolutionnaires, avec en conséquence la grande faiblesse du syndicalisme, ce choix stratégique n'est il pas, encore et toujours, d'une actualité brûlante ?

L'illustration de la mise en œuvre de cette ligne, est le parcours de Paul Lemarchand. Non mobilisé en septembre 1939, il devint secrétaire de l'Union départementale dissoute en novembre. Il entra dans une semi clandestinité après juin 1940, poursuivant ses activités en tant que responsable illégal de la CGT et réorganisant le Parti communiste en Seine Inférieure. Condamné une première fois par défaut à 18 mois de prison le 7 décembre 1940, puis à trois ans en janvier 1942, avec André Pican, il fut condamné encore, cette fois-ci à mort, par les Allemands. En février 1942, Paul Lemarchand passe dans l'Oise, puis revient à Rouen en septembre 1943 pour reconstituer la CGT illégale qu'il représenta au Comité de Libération de la fin 1943 à la Libération.

On peut aussi citer l'exemple de Louis Eudier qui, ayant repris la direction du syndicat légal de la métallurgie du Havre, s'emploiera à organiser dans les usines des groupes de résistance, en à se servant du matériel du syndicat, machines,

papier, etc. Il met ainsi en place des groupes dans les principales usines du Havre, sous la responsabilité de communistes: Louis Richard s'occupera des TLH, Mutel de Mazeline, Louis Le Flem de la SN-CAN, Eugène Thépot d'Augustin Normand, Jean Hascoët de la Transat, René Baheux de la CEM, etc. Le travail s'élargit sur le port avec un docker Jean Caurret. Les réunions avaient lieu, comme pour le syndicat légal, rue Fulton.

« Le syndicat était réorganisé avec mille syndiqués. Nous avions la correspondance avec Roy, le secrétaire — collaborateur — de la Fédération des métaux. En même temps nous disposions de groupes de résistants et nous faisons paraître des tracts clandestins, nous

La Police recherche...



PICAN

LEMARCHAND

Les individus, dont les photographies sont données ci-dessus :
LEMARCHAND, Paul-Théodore, né le 11 octobre 1902, au Havre, ex-ouvrier métallurgiste : 1 m. 70 cheveux châtain légèrement foncés, visage rectangulaire, nez rectiligne, yeux orange-vert, forte cicatrice à la base du pouce droit (se déplace à bicyclette); vêtu d'un complet de drap foncé; coiffé d'une casquette grise;
PICAN (André), né le 19 octobre 1901, à Sotteville-lès-Rouen, ex-instituteur : 1 m. 70, cheveux châtain foncé, visage ovale, yeux bleus. Se déplace à bicyclette. Serait vêtu d'un costume de couleur sombre; coiffé d'une casquette grise genre sport; pourrait se faire appeler DUFIN;
 ...font l'objet de mandats d'arrêt de M. le Juge d'Instruction à Rouen, en date du 1^{er} décembre 1941.
 Tous renseignements permettant de les appréhender doivent être donnés au service de police le plus proche, ou à M. le Commissaire divisionnaire de Police Judiciaire à Rouen.
 Ceux qui abriteraient les susnommés sont passibles de peines correctionnelles.

Avis de recherches d'André Pican et de Paul Lemarchand, dans le Journal de Rouen le 22 décembre 1941.

organisations la défense des revendications des travailleurs de la métallurgie, ainsi que l'application de la convention collective.

Nous avons même réussi à éditer un journal clandestin des métallurgistes havrais, qui ne parut que deux fois malheureusement. Comme les bombardements des anglais se faisaient presque toutes les nuits, nous pouvions, au moment des alertes, distribuer du matériel dans les boîtes aux lettres et sous les portes, ceci en plus du travail dans les usines ».

Mais la police se doute des liens existant entre l'organisation officielle et l'organisation clandestine. Le syndicat est dissous le 9 juillet 1941, et Louis Eudier est arrêté, ainsi que Eugène Thépot et Louis Richard. Pour eux ce sera la déportation à Auschwitz dont seul Louis Eudier reviendra.

Mais des mesures avaient été prises préventivement. La machine Gestetner des marins, ainsi que de nombreuses ramettes de papier, avaient disparu lors d'un cambriolage organisé au profit de la Résistance.

La vie sous l'occupation

Dès le début de l'invasion allemande, la situation économique de la Seine-Inférieure est catastrophique. Département industriel, il vivait avant guerre de la mer et par la mer. Les trois grands ports de commerce ferment. Le trafic transmanche disparaît bien évidemment, comme celui avec l'Amérique et les colonies. La pêche et ses industries annexes tournent au ralenti, les gros chalutiers ayant été réquisitionnés dès la déclaration de guerre ou ne pouvant plus s'aventurer loin des côtes. Les industries pétrolières n'ont plus d'approvisionnement. Les chantiers navals, les industries de transformation subissent une crise sans précédent. Dans ces conditions le chômage toucha un nombre considérable de travailleurs.

Parallèlement les grandes villes sont quasiment ruinées par la guerre, du fait même de l'asphyxie de leur économie. Elles sont contraintes de demander un effort fiscal considérable aux populations, au moment même où l'augmentation du coût de la vie effondre le pouvoir d'achat dès l'automne 1940 et rend la survie précaire :

- La livre de beurre passa de 12 f à 20 f 50
- Le kilo de pommes de terre de 1 f à 2 f 50,
- Le kilo de viande de 36 f à 56 f,
- L'œuf de 0 f 75 à 2 f 50,
- Le kilo de sucre de 5 f à 7 f,

- Le litre de lait de 1 f 40 à 2 f 50.

La population est confrontée à la pénurie : Farine, lait, beurre, pommes de terre. Les légumes secs, le sucre, le savon de Marseille, etc. disparaissent. Depuis juillet 1940, toutes les denrées sont contingentées, délivrables contre la remise de tickets de rationnement : 350 grammes de pain par jour, 50 grammes de fromage, 10 grammes de matières grasses, 360 grammes de viande (dont 20% d'os par semaine. Vichy a fixé des catégories de rationnaires : E (moins de 3 ans), J1, J2, J3 (enfants et adolescents), A (21-70 ans), T (travailleurs de force), C (cultivateurs, V (vieillards). D'un mois à l'autre les rations fluctuent, souvent à la baisse. Le pain devient noir. Des jours sans viande sont institués. Le café pur, interdit, est remplacé par des mélanges, etc.

Dans ce contexte, l'action permanente, légale et illégale, pour la défense des revendications les plus immédiates du temps d'occupation (pain, savon, ravitaillement, charbon, salaires, etc.) sera le ferment d'une prise de conscience progressive conduisant à des actes d'opposition plus conséquents (sabotages, refus du travail en Allemagne, maquis, lutte armée, grève insurrectionnelle).

L'action pour les revendications, qui prend l'aspect d'une lutte pour la survie, et la lutte contre l'occupant vont se développer en s'imbriquant l'une dans l'autre.

Dès août 1940, la « Vie-Ouvrière » clandestine lance le mot d'ordre « Constituez vos comités populaires d'entreprise », cependant que les premières manifestations d'opposition apparaissent déjà. La Seine-Inférieure participe de ce mouvement, en témoignent

plusieurs numéros de la VO clandestine qui se feront l'écho de mouvements dans les entreprises de la région. « Au Havre, chez Mazeline » (VO N° 74, février 1942) « arrêt de 10 minutes pour appuyer la revendication de la prime de bombardement ». « Comment on lutte pour l'augmentation des salaires ». (VO N° 147, 7 juillet 1943), « Les Chantiers de Normandie, à Grand Quevilly, occupent 800 métallos. Le comité populaire de cette boîte avait décidé de réclamer l'augmentation des salaires. Par tracts, par affichettes, discussions dans l'usine, il popularise le cahier de revendications, lance l'idée d'une large délégation de tous les ateliers. Ce travail fait, un beau jour, le mot d'ordre de désignation des délégués est lancé. En quelques instants ils sont 35, représentant l'ensemble du personnel. Cette délégation se rend à la direction



Les tickets, les queues, les ersatz en tous genres... et la faim qui s'installe pour des années

pendant que les 800 ouvriers arrêtent le travail pour appuyer la délégation ». « A Rouen, le 30 juillet (VO N°160 du 1^{er} septembre 1943), 4 cheminots patriotes ont été fusillés. En riposte, tous les cheminots des dépôts de Sotteville, de Rouen Orléans, de Rouen-Martainville, cessèrent le travail pendant 10 minutes au cours desquelles chacun fit le serment de venger les martyrs et accentuer le sabotage ». Des succès sont obtenus, (VO N°193, du 6 mars 1944) : « à Rouen chez Lozai, à la suite d'une action pour l'augmentation des salaires, les ouvriers obtiennent 20% d'augmentation. Au Havre, à la CEM, l'unanimité des ouvriers refuse de travailler le dimanche. Chez Mazeline, on enlève une prime payée jusqu'alors, les ouvriers exigent et obtiennent le paiement de cette prime ; Chez Bréguet, refus de travailler le dimanche. A Sotteville, l'assemblée générale des cheminots réclame 1000 frs d'augmentation par mois. Le cahier de revendications établi par la direction illégale se couvre de signatures ».

Dans cette intense activité revendicative, les femmes prendront une grande place en témoignant l'exemple de Lucienne Jourdain d'Elbeuf, qui, après avoir fait signer des pétitions pour que la ration de pain soit augmentée et les enfants mieux nourris, sera arrêtée à son poste de travail par la police française. Elle sera interrogée pendant trois heures dans le bureau réquisitionné de son patron, puis soumise à une surveillance constante pendant plus d'une semaine.

La Résistance

Comme toujours dans les périodes sombres, des hommes vont se lever, reprendre le flambeau de l'espoir, et organiser la résistance à l'ennemi. Nombreux sont ceux qui le paieront de leur vie. Leurs premières initiatives seront de reproduire et de diffuser les numéros de « la Vie-Ouvrière » clandestine qui, ayant commencé à paraître dès la fin de l'année 1939, continuera à paraître jusqu'à la Libération.

Le 20 janvier 1941, Pierre Corniou, Joseph Le Guenedal et Camille Porcher s'emparent d'un stock d'armes et de munitions entreposés dans un hangar du port de Rouen. Pierre Corniou était le fondateur du syndicat CGT des officiers de marine marchande de Rouen. Pendant la guerre d'Espagne il avait navigué sur un bateau de la compagnie France Navigation, créée par le PCF pour apporter des armes aux républicains espagnols. Avec ses camarades, il est arrêté en septembre 1941. Il sera fusillé au Mont Valérien le 12 mai 1942.

Joseph Madec et Léon Lioust sont arrêtés le 17 avril 1941 pour avoir coupé le câble téléphonique souterrain reliant la Kommandantur du Havre au Grand quartier général de la Wehrmacht à Paris. Léon Lioust était dirigeant syndical à la Compagnie Générale Transatlantique. Joseph Madec sera fusillé le 18 mai 1941 et Léon Lioust le 14 octobre 1941. Ils étaient tous deux membres du groupe « Avisse », groupe armé de « l'Organisation Spéciale », structure militante mise en place par le PCF à partir de septembre 1940, chargée de la protection des colleurs d'affiches et des distributeurs de tracts, puis devenue le premier cadre de la résistance armée qui se transformera plus tard en « Francs Tireurs et Partisans Français (FTP) ».

Cette organisation servait aussi à protéger les militants chargés de prendre la parole dans les usines. C'est ainsi que Claude Flandre, chargé du groupe de protection, reconnaîtra son père, Marceau, chargé de la prise de parole aux Corderies de la Seine. Le père ne savait pas qui le protégerait, le fils ne savait pas qui il allait protéger. Marceau Flandre était l'ancien secrétaire du syndicat du Gaz du Havre. Arrêté puis torturé, il sera fusillé dans le département de l'Eure par les Allemands, au mois d'août 1944.

Joseph Madec et Léon Lioust furent les premiers militants CGT à prendre part à la résistance active contre l'occupant. D'autres suivront, dont beaucoup seront fusillés ou ne reviendront jamais des camps de la mort.

Ce sont souvent les mêmes machines et les mêmes militants qui diffusent la propagande du Parti Communiste et des organisations qu'il crée pour mener la lutte comme « **Front National de lutte pour l'indépendance de la France** », connu sous le nom de Front National ou FN. Cette organisation, qui jouera un rôle essentiel dans la Résistance, n'a évidemment rien à voir avec l'organisation actuelle de Le Pen qui en a usurpé le nom et qui, elle, se place dans la continuité du gouvernement de Vichy.

L'appel à la formation du Front National est lancé le 15 mai 1941, un peu plus d'un mois avant l'agression hitlérienne contre l'Union Soviétique. Ce Front vise à rassembler toutes les forces sociales et nationales qui luttent déjà de manière dispersée. Il s'adresse aussi tous ceux qui ne sont pas encore entrés dans la Résistance et cherchent une organisation d'accueil. Ce souci de rassembler toute la Nation préfigure l'intention qui présidera en 1943 à la création du CNR.

La sous-alimentation, la faim, le froid, les restrictions,



Au Havre, Joseph Madec, qui a coupé un câble téléphonique allemand avec Léon Lioust, est fusillé le 18 mai 41.

la répression... à la dureté de la vie quotidienne s'ajoute pour les travailleurs au cours de l'année 1942, une nouvelle infortune : la déportation vers les usines allemandes. L'Allemagne a perdu un million d'hommes sur le front Russe, dans le terrible hiver 1941-1942. Pour suppléer aux prélèvements opérés dans sa main d'œuvre, le régime nazi doit trouver dans les pays occupés la main d'œuvre qui lui fait défaut. C'est « la relève » : en échange de trois volontaires, pour l'Allemagne, un prisonnier de guerre serait libéré. Mais les résultats sont décevants. « *Renforcez les groupes de Francs-Tireurs* » écrit la Vie Ouvrière (septembre 1942).

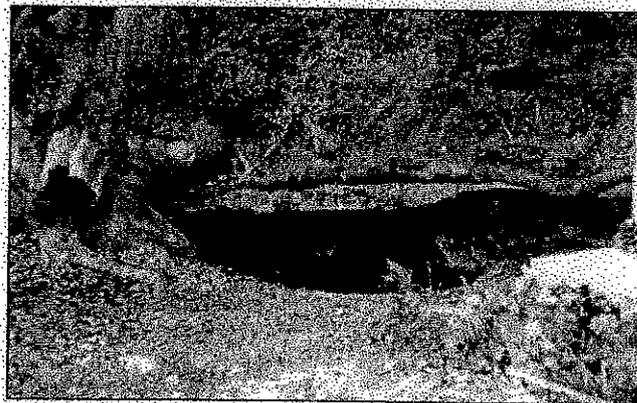
La machine de guerre nazie réclamant encore d'avantage, le 16 février 1943 paraît une loi portant création du « *Service du Travail Obligatoire* » (STO). Aux actions revendicatives sur les salaires et le ravitaillement, aux consignes de sabotage des productions de guerre, s'ajoute un mot d'ordre nouveau : « *pas un homme pour Hitler – Refusez de travailler pour les Allemands – Faites échec aux négriers* ». Nombreux sont les requis qui refusent de partir et se cachent dans la campagne, ou chez des familles amies. Beaucoup de ces jeunes iront renforcer les groupes de Francs Tireurs et les maquis.

La résistance se renforce. Les **Francs-Tireurs et Partisans Français** (FTP) s'organisent sur la base des groupes de l'Organisation Spéciale (OS) et grâce à l'appui du Front National qui compte dans ses rangs des communistes et des syndicalistes ayant l'habitude d'agir dans des organisations structurées solidaires.

Dans les usines, sur les ports, les chantiers, les voies ferrées, la résistance prend la forme de « sabotages » de la production. A Sotteville, à Quevilly, à Harfleur où vivaient de nombreux cheminots, les sabotages de matériel roulant sont fréquents. Les dockers firent de même sur les caboteurs, grues et engins de levage. Un groupe de dockers de Rouen n'hésitera pas à enlever, en plein jour, avec un camion, du matériel destiné à des compagnies allemandes de transmissions, entreposé dans un magasin de la caserne Tallandier. Chez Khulman à Oissel, où se fabriquait un produit spécial anticorrosif pour les moteurs de la Luftwaffe, plusieurs sabotages freinèrent la production ; de même à l'Electro-Câble, dans la réparation automobile et dans les garages réquisitionnés. La résistance prend aussi la forme du travail au ralenti. C'est ainsi que pour transporter le « Londres » en mouilleur de mines, les travailleurs des FCM au Havre, passent deux ans là où six mois de travail auraient suffi.

De nombreux sabotages de câbles téléphoniques auront lieu dans le département. Le premier a été coupé le 16 juin 1940, reliait le terrain d'aviation de Boos à la Feldkommandantur de Rouen, le second, le 15 novembre 1940, près d'Elbeuf, à Orival et La Londe (Le journal de Rouen 27-11-1940). Un détachement de la Wehrmacht tombera dans une embuscade tendue par les FTP le 4 juin 1942. Au début 1944, des coups de mains beaucoup plus structurés, avec équipe de sabotage, groupe de protection et véhicule pour le repli, seront organisés contre les dépôts de locomotives, comme le 4 avril à Dieppe, où 12 machines seront mises hors d'usage sur les 33 entreposées.

Pour des raisons naturelles, de grands maquis ne pouvaient se créer dans la région, mais la ceinture forestière du sud et du sud-est du département était propice à de telles implantations. C'est pourquoi des maquis se créèrent à Barneville, Mortemer et Ry. Le Maquis FTPF de Barneville dirigé par le métallurgiste Albert Lacour, 23 ans, et un groupe composé d'une douzaine de jeunes, effectuera 36 attaques et sabotages entre juin et novembre 1943. Albert Lacour et Rudolf Pfandhauer, jeune autrichien antifasciste, déserteur de la Wehrmacht, seront tués le 24 août lors de l'encercllement et l'attaque de la grotte par les Allemands et la police française. Huit seront fusillés plus tard. Le maquis de Mortemer tombera après un combat acharné qui durera 3 jours, les 23, 24 et 25 août 1944. Le maquis de Ry tiendra de longs mois grâce à une cache souterraine, avant d'être détruit sur dénoncia-



Maquis de Barneville : Entrée de la grotte

tion.

L'engagement de la classe ouvrière dans la Résistance, et notamment des militants de la CGT, apparaît avec une incontestable évidence dans les impressionnantes listes d'emprisonnés, de déportés, de fusillés. En témoignent, par exemple, les professions et responsabilités militantes des hommes et des femmes déporté(e)s vers le plus grand camp d'extermination mis en place par les nazis à Auschwitz-Birkenau, par les convois des 45 000 et des 31 000 (ainsi dénommés à cause du numéro tatoué sur leur avant bras gauche à leur arrivée à Auschwitz). Sur les 1175 hommes partis du camp de Compiègne le 6 juillet 1942, seulement 119 ont survécu à la déportation; sur les 230 femmes parties du fort de Romainville le 24 janvier 1943, 49 sont rentrées.

Les 119 hommes et femmes de Haute-Normandie de ces deux convois (seuls 8 hommes et femmes sont revenus) reflètent l'engagement des milieux populaires et notamment des salariés des secteurs publics et privés: ouvriers et ouvrières de la métallurgie, de la chimie, du

textile, de la confection, du bâtiment, de l'industrie navale, des papeteries, dockers, marins, institutrices, agents des PTT, de la douane, des Ponts et chaussées, etc.

Engagés pour la plupart dans l'action syndicale, politique, associative, leur entrée dans la résistance contre l'occupant et le régime de Vichy n'a été que le prolongement de leurs convictions sociales. Antifascistes, jeunes hommes et femmes, à l'esprit rebelle, ils avaient déjà riposté en 1934 à la première volonté d'abattre la République, ils avaient été les acteurs efficaces des grèves de 1936 et du Front Populaire, puis de la solidarité avec la jeune République espagnole agressée par les armées d'Hitler et de Mussolini, puis de l'opposition à l'esprit de capitulation à Munich, en 1938.

Ils furent naturellement les cibles privilégiées du gouvernement de Vichy, du grand patronat qui y trouva sa revanche de classe, de l'occupant nazi, car ils démontrèrent par leurs actes qu'ils poursuivaient leur lutte contre les inégalités et pour la quête du bonheur pour le plus grand nombre.

La montée de l'espoir

Malgré les arrestations, des contacts sont repris au plus haut niveau entre les deux tendances de la CGT, et des pourparlers s'engagent. Les deux tendances font paraître au nom d'un « *Comité National d'Unité Syndicale et d'Action* » un manifeste traduisant des positions communes sur tous les problèmes essentiels.

Le 17 avril 1943 est signé l'**accord du Perreux**, qui annule les décisions prises par le Bureau Confédéral et la Commission Administrative de la CGT en septembre 1939, exception faite de la tendance « *Syndicats* » noyée dans la trahison, et dont le principal animateur, Belin, est ministre de Vichy. Le mois suivant la CGT réunifiée, désigne 5 représentants à l'Assemblée Consultative d'Alger, dont l'un d'entre eux, Georges Buisson sera élu président.

Le 27 mai 1943, le **Conseil National de la Résistance** (CNR) est constitué sous la présidence de Jean Moulin, représentant le Général de Gaulle. Aux côtés des partis politiques et des mouvements de la Résistance, la CGT est représentée par Louis Saillant.

Le 26 septembre 1943, l'UD CGT de Seine Inférieure, réunifiée dans la Résistance, participe à la création du « **Comité Départemental de la Libération Nationale** ». Le 1^{er} CDL de Seine Inférieure comprenait sept membres représentant des mouvements de résistance, des syndicats et des partis politiques: Front National (FN), Confédération Générale du Travail (CGT), Francs Tireurs et Partisans Français (FTPF), Libération, Résistance, Parti socialiste (SFIO), Parti Communiste Français (PCF). Il diffuse l'appel suivant : « *Pour pallier aux manœuvres de la dernière heure, le Comité Départemental de la Libération Nationale lance un appel pour la constitution dans chaque localité de comités de la France Combattante pour intensifier la lutte contre l'envahisseur et les traîtres de Vichy... En nous battant avec courage et abnégation, nous libérerons notre sol national, nous recréerons la Liberté, l'indépendance et la grandeur de la France.* ».

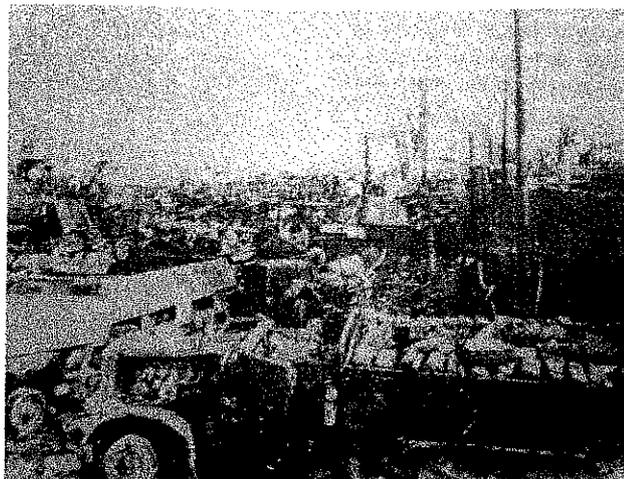
A la veille de la Libération de Rouen, le CDL réunit 17 organisations : Groupements de résistance : Organisation civile et militaire (OCM), Libération (Libé.), Ceux de la Résistance (CDLR), Résistance (R.), Ceux de la Libération (CDLL), Front National (FN), Union des Femmes Françaises (UFF), Forces Unies de la Jeunesse Patriotique (FUJP) Mouvement national des Prisonniers de guerre et déportés (MNPGD) ; Syndicats : CGT, CFTC ; Partis Politiques : Démocrates Populaires (DP), Radicaux Socialistes (PRS), Socialistes (PS), Communistes (PC), Alliance Républicaine (AD), Union Républicaine Démocratique (URD). Ce nouvel CDL sera présidé par Guénard (FN). Ce CDL représentera l'autorité officielle du gouvernement, à la Libération en août 1945, en lieu et place de l'administration dissoute du gouvernement de Vichy.

L'adoption le 15 mars 1944, par toutes les composantes de la Résistance (y compris celles de droite) d'un « **Programme du Conseil National de la Résistance** » (CNR), qui reprenait les idées essentielles d'un document

établi en août 1943 par le Bureau Confédéral de la CGT réunifiée, est révélateur de l'importance conquise par la résistance ouvrière. Dans une première partie, portant sur l'action immédiate à mener, ce programme fait sien la conception d'une action populaire, permanente, multi-forme, développée dès les premiers jours de l'occupa-



Futur signataire des accords de Perreux puis responsable confédéral de la CGT réunifiée, futur Président du Comité Parisien de Libération, André Tollet fut envoyé à Rouen de juillet à décembre 1942, après son évasion de Compiègne.



Août 1944: Les troupes allemandes se retrouvent piégées sur la rive gauche de la Seine à Rouen et brûlent sous les bombardements.

tion par les dirigeants ex-unitaires et devenue par la suite celle de toute la CGT. En préconisant parmi les mesures à appliquer dès la Libération du territoire, la mise hors d'état de nuire des « grandes féodalités économiques », le CNR tirait les conséquences d'une trahison globale de la classe patronale, que la CGT clandestine n'avait cessé de dénoncer.

Enfin, en établissant un vaste programme de réformes économiques et sociales (nationalisations, participation à la gestion, droit au travail et au repos, garantie du pouvoir d'achat, salaire minimum, retraite des vieux, système de sécurité sociale, droits syndicaux, etc.) le CNR prenait à son compte de nombreux points du programme élaboré par la CGT avant la guerre. Selon le CNR, la Libération, fruit d'une levée en masse de notre peuple, ne pouvait être que nationale et sociale. Avant qu'elle ne soit effective, c'était déjà une grande victoire du mouvement syndical.

La CGT dans les combats de la Libération

Réunifiées, restructurées, revivifiées par la lutte, les organisations illégales de la CGT sont devenues de fait les seuls syndicats représentatifs. Le 2 juin devant l'imminence des combats décisifs, la CGT communique ses directives pour la préparation de l'insurrection nationale

et la grève nationale. Deux idées essentielles : la grève générale et l'insurrection « ne peuvent être que le couonnement d'actions constantes se développant en quantité et en qualité ... » Le fameux jour J commence chaque jour !

Ensuite ce serait une erreur grave d'abandonner la défense des revendications immédiates : « Il y a nécessité absolue pour la CGT d'apporter un effort toujours plus grand et généralisé à l'application des résolutions de la CGT sur l'organisation et la direction des actions revendicatives et des grèves partielles... ».

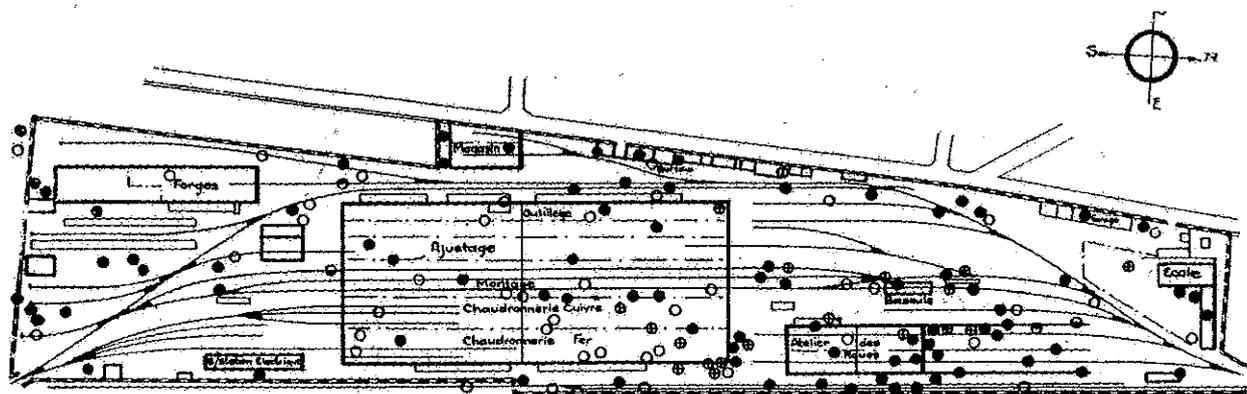
Suivent deux consignes d'organisation : « le Bureau Confédéral rappelle que les militants doivent organiser dans les entreprises les groupes de combat et les milices patriotiques ». « Le Bureau Confédéral décide que dans chaque département, la direction de l'UD reconnue par la CGT, doit constituer un Comité de grève générale... » (Se constitueront de la même manière des comités locaux et d'entreprise).

Quelques jours plus tard, à l'aube du 6 juin, les troupes alliées débarquent sur les plages de Normandie. Le deuxième front tant espéré et tant attendu ouvre la dernière étape. Est venu le moment de prendre les armes : « La première et la plus importante des tâches de l'heure, c'est le développement de la lutte armée contre l'ennemi et les traîtres » (La Vie Ouvrière du 9 juin 1944).

Les grèves et les sabotages se multiplient. Les groupes armés se multiplient dans les entreprises. A la veille du débarquement la Seine-Inférieure disposait environ de 7000 combattants mais ne pouvait guère en armer qu'un millier. Le 20 juin, les FFI disposaient environ 2500 hommes mal armés qui provenaient des FTPF, de l'ORA, du BOA, et Libé-Nord et de divers groupes FN ou indépendants.

Le 10 août débute la grève des cheminots. Le 15 la police parisienne entre en grève. Le 16 les postiers arrêtent le travail. Le 17, les travailleurs du Métro manifestent et l'Union des syndicats de la région parisienne lance le mot d'ordre de grève générale.

Le 18 août, la CGT et la CFTC constitués en Comité



Le réseau de la SNCF est particulièrement visé par les bombardements: Cette carte situe les points de chute des bombes tombées sur les ateliers de Quatre-Mares

LEGENDE DES BOMBARDEMENTS.

○	26 Mars 1943
●	19 Avril 1944
⊙	12 Mai 1944
⊗	8 Juillet 1944



Le 30 août 1944, opération mixte de nettoyage à Elbeuf, Quai de Rouen. Des prisonniers SS sont escortés par un soldat canadien et une patrouille des FFI.

inter-confédéral d'entente syndicale appellent à « la grève pour la Libération » : « *Sous les plis des drapeaux de la Libération, unissons nous frères des usines et des champs, plus étroitement encore, à l'ensemble de la Nation. Reconquérons nos libertés. Frappez dur et fermez vos oppresseurs.* »

Le même jour, le Bureau du Comité Parisien de Libération, présidé par André Tollet, secrétaire de l'Union des Syndicats CGT clandestins de la Région parisienne, décide le principe de l'insurrection et demande une réunion commune avec le Bureau du Conseil National de la Résistance.

Le 19 août, c'est le lancement officiel de l'insurrection parisienne par le CNR et le CPL, traduit dans l'ordre du Colonel Rol : « *La mission des FFI est d'ouvrir la route de Paris aux Alliés et de les accueillir victorieusement...* »

Le 25 août, dans « **Paris soi-même Libéré** », le métallo CGT Rol-Tanguy, commandant FFI de l'île de France, et le général Leclerc reçoivent la capitulation du Général Von Choltitz.

La Libération en Seine-Maritime

La guérilla est déclenchée à partir du 27 août en Seine Inférieure. A partir de ce moment les FFI peuvent agir au grand jour, et leur manque d'armes et d'expérience du combat ne freine pas leur enthousiasme et leur courage. Leur mission est multiple : renseignement, sabotage, récupération de l'armement, élimination des agents de liaison (particulièrement les motocyclistes), destruction des voitures transportant les officiers, attaque et incendie des camions de ravitaillement et des camions citernes, attaque et désorganisation des petits PC, et protection des points vitaux, comme les centrales électriques (ex : la centrale de Yainville).

Les troupes allemandes cherchent à fuir l'encerclement en direction du nord de la France, car la route de Paris est coupée. Pour cela il leur faut traverser la Seine dont l'essentiel des ponts a été détruit. A partir

du 28 août elles ne peuvent plus passer que la nuit à l'aide de moyens de fortune en abandonnant armes, outillage et ravitaillement. En raison de l'absence de pont facilitant le franchissement de la Seine en aval de Rouen, les colonnes les plus importantes de l'armée allemande en retraite sont dirigés vers la boucle de la Seine de la capitale normande et la région d'Elbeuf afin de dégorger les bacs saturés ou détruits.

Partout elles sont harcelées par l'aviation qui multiplie les mitraillages et les bombardements. La vallée entière tremble sous le choc répété des bombes et des torpilles. Les ponts, les quais et leur environ immédiat, sont les premiers visés. Concentrées à Rouen sur la rive gauche de la Seine de grandes forces allemandes sont mitraillées et pilonnées, alors qu'elles sont bloquées sur les quais, les ponts ayant été coupés. Les camions citernes pleins d'essence brûlent et les munitions explosent. Après le centre de Rouen en avril, le quartier St Sever est à son tour rasé.

Le réseau de chemins de fer est complètement bloqué depuis de nombreuses semaines. Les gares et les viaducs ont été, dès avant le débarquement, la cible de bombardements massifs. La grève parachève la paralysie du trafic.

Évitant de s'en prendre directement aux concentrations de forces allemandes, tâche qu'elle laisse aux armées alliées, la Résistance applique strictement ses ordres et inflige des pertes considérables à l'ennemi. Ainsi à Rouen, tôt dans la matinée du lendemain du terrible bombardement, un groupe composé notamment de Roland Leroy, Pierre Toutain, Bernard Lawday, Georges Touroude, Germaine Gervais, Jeanne Malenfant, Fernand Morel, Denise Meunier et quelques autres entre-t-il dans le siège de l'état major des chemins de fer allemands, boulevard de l'Yser, où il fait des prisonniers.

Le Havre resta quelques jours encore sous l'autorité conjointe des hitlériens et de la municipalité de trahison et sous les bombes et les obus des armées alliées qui piétinaient encore à quelques kilomètres de la ville. Elle subit un dernier bombardement destructeur les 5 et 6 septembre. Le centre ville reçoit une rafale de bombes qui, par les incendies qu'elles provoquèrent, réduisirent à néant les plus beaux quartiers de la ville. Dix mille immeubles disparurent. Près de 80 000 personnes se retrouvèrent sans abri.

Jusqu'au 2 septembre, les pertes allemandes sont chiffrées par le lieutenant-colonel Multrier, commandant les FFI, à 625 tués et 8649 prisonniers. Du 6 juin au 13 septembre, les pertes FFI furent de 149 tués et 97 blessés.

C'est enfin la libération. Durant plusieurs mois, le nouveau Préfet et le Comité départemental de libération exercent le pouvoir. La tâche de reconstruction, de remise en état, de redémarrage de l'économie est gigantesque et va mobiliser toutes les énergies du mouvement syndical.

A l'appel de L'UD et de leurs syndicats respectifs,

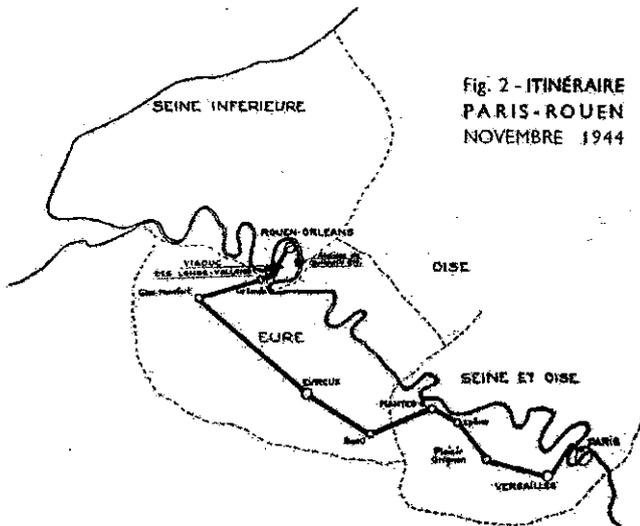


Fig. 2 - ITINÉRAIRE PARIS-ROUEN NOVEMBRE 1944

L'itinéraire SNCF, Paris Le Havre, ne sera rétabli qu'à la fin de l'année 1945 — La Revue de Rouen N°19.

dockers, marins, métallos, rivalisent de courage pour approvisionner les armées, cependant que la population ouvrière travaille à relever les ruines et à construire en hâte les baraquements pour loger les sinistrés. Il y a des centaines d'épaves coulées dans la Seine. Les ponts sont détruits. Le central téléphonique de Rouen a été saboté et entièrement brûlé par les troupes allemandes en retraite. La ligne de chemin de fer entre Paris et le Havre ne sera rétablie que vers la fin de l'année 1945, à la suite de la reconstruction du Pont d'Eauplet (Sotteville) et du viaduc de Malaunay. La ligne d'Amiens sera rétablie après la remise en état du pont de Darnétal, inauguré le 1^{er} mai 1946. Etc.

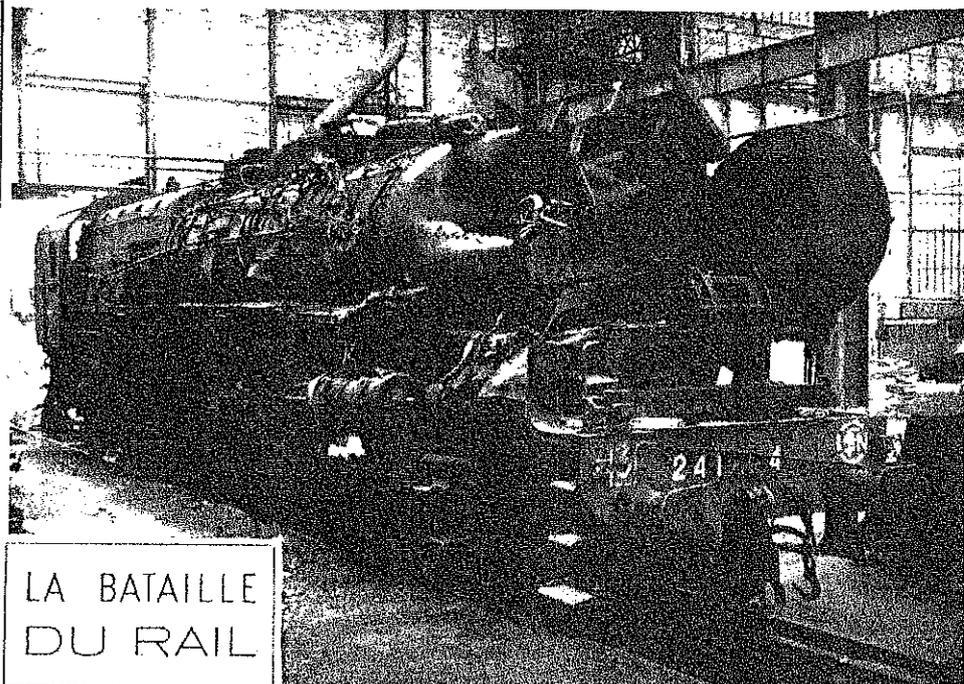
Par la place qu'elle a tenue dans la lutte clandestine, la CGT sort grandie de l'Occupation. Dès le départ des Allemands, des réunions sont organisées partout dans les localités et dans les entreprises pour reconstituer les syndicats et les unions locales. De nombreux militants de la CGT sont morts sous l'occupation ou sont déportés. D'autres sont toujours prisonniers de guerre en Allemagne, car la guerre continue. Mais l'élan est énorme. Le flot d'adhésion est massif, d'autant que la CGT prend à bras le corps tous les problèmes de l'heure : relèvement du pouvoir d'achat, ravitaillement, logement, formation accélérée des travailleurs, etc. Elle travaille sans relâche à combattre le sabotage organisé

par certains grands patrons, l'incurie, l'inconscience, l'esprit partisan des certains hauts fonctionnaires. Elle met en place des comités regroupant les syndicats de diverses corporations concernés par le même problème, pour proposer des solutions et intervenir auprès des pouvoirs publics. Elle se bat pour obtenir la réintégration des syndiqués licenciés et révoqués de l'époque 1938-39, ou des clandestins la Résistance, ce qui ne va pas toujours de soi. A la fin janvier 1945, l'Union départementale CGT compte déjà plus de 50 000 syndiqués. Un an plus tard, elle en comptera 130 000.

Le Programme du Conseil National de la Résistance, ouvre la voie aux grandes conquêtes sociales. Le poids de la CGT dans le pays crée les conditions à leur concrétisation. Tels les **Comités d'Entreprises** qui permettront aux travailleurs d'être associés à la marche générale de l'entreprise, d'y exercer un droit de regard et de contrôle, et qui leur confieront la gestion des œuvres sociales. Telle la **Sécurité sociale** ouvrant, à tous, le droit à la santé, aux soins et à la retraite sur la base de la solidarité nationale. Telle la **Nationalisation** des mines de charbon, du gaz et de l'électricité, de certaines compagnies d'assurance, de quatre banques de dépôts, de Renault. Tels les **Statuts** des salariés, comme celui des dockers, du personnel d'EGF, le **Statut général des fonctionnaires**, etc.

Les militants et syndiqués de la CGT, à côté d'autres patriotes, ont partout participé activement à « cette Libération du sol national ». En Seine-Maritime Roger Sporry, représentant de la CGT au CDL, se verra confier par toutes les forces de la résistance en Seine Inférieure, la présidence du Comité départemental de la Libération, le 10 janvier 1945.

Soixante années ont passé depuis cette époque terrible.



Locomotive en réparation dans les ateliers de Quatre-Mares à Sotteville après la Libération. On aperçoit l'impact d'un obus — La Revue de Rouen N°19.

Rarement dans l'histoire un événement conserve une telle puissance évocatrice et mobilisatrice. Il a été considérable et a pesé d'un poids décisif dans l'histoire de l'Humanité. C'était une guerre totale par les formes multiples de ses combats. C'était une guerre totale à cause de ses enjeux : la victoire nazie aurait signifié la disparition des Nations, l'élimination raciale ou l'esclavage des peuples, en un mot, un véritable retour de la barbarie. Les militants de la CGT ont participé à la Résistance avec comme d'autres Français un objectif unique : celui de libérer la France et d'y rénover la République. Ce ne fut pas une épopée légendaire, un mythe, ce fut un fantastique événement historique.

En ce 60ème anniversaire de la Libération, célébrons l'actualité de la Résistance, non pas au profit de causes partisans ou instrumentalisées par un quelconque enjeu de pouvoir, mais pour que sa flamme et son œuvre ne s'éteignent jamais. Célébrons l'actualité de la Résistance, en sa dimension syndicale, sans laquelle les lendemains de la Libération n'auraient pas connu d'aussi grands progrès sociaux et démocratiques. Mesurons que les offensives actuelles du Medef visent à faire disparaître l'œuvre réalisée par le compromis historique réalisé autour du programme du CNR.

Effectifs de la Résistance en Seine-Inférieure :

15 octobre 1943, 3800 hommes et femmes,

1^{er} juin 1944, 10 330 hommes et femmes,

Les militants et adhérents de la CGT combattirent principalement dans les rangs des FTPF ou du FN.

Effectifs FTPF en Seine-Inférieure le 6 juin 1944 :

Région de Rouen	750
Région d'Elbeuf	500
Région du Havre	375
Région de Dieppe	250
Région de Blangy-Aumale	125
Total :	1895

Responsables de la CGT en Seine Inférieure fusillés, massacrés ou morts en déportation:

Sur le monument érigé par l'Union départementale CGT il y a 172 noms de militants fusillés ou morts en déportation. Mais Louis Eudier estimait que ce chiffre était inférieur à la réalité. Il avait recensé 41 noms supplémentaires, ce qui portait le nombre à 213 personnes.

Parmi eux, il y avait beaucoup de responsables syndicaux, par exemple: Secrétaires de syndicat: Textile d'Elbeuf, Textile du Houlme, Textile de Rouen, Métaux de Dieppe, Métaux du Trait, Métaux de Rouen, Marins de Dieppe, Marins de Rouen, Marine fluviale de Rouen, Produits Chimiques du Houlme, Produits Chimiques de la Région de Rouen, Produits Chimiques

de Port Jérôme, Produits Chimiques de Dieppe, Gaz de l'île Lacroix, Gaz de Déville, Gaz du Havre, Bâtiment de Rouen, Bâtiment d'Elbeuf, Voiliers et Dockers du Havre, Bois de Rouen, Section syndicale TLM le Havre, Union locale d'Eu-Le Tréport, Union locale d'Elbeuf, un secrétaire de l'Union départementale (Louis Canton).

Sources

- « *La CGT en Seine-Maritime* », 1993, VO Éditions & Institut d'Histoire Sociale de la CGT
- « *Le Pacte germano-Soviétique et ses répercussions en Seine Inférieure* », Mémoire de maîtrise de Nicolas Aubin, Université de Rouen, 1997.
- « *En Seine Maritime de 1939 à 1945* » de Claude-Paul Couture, CRDP Rouen, 1986,
- « *CGT approches historiques* » édité par le centre confédéral d'éducation ouvrière de la CGT, 1988,
- « *Dieppe et sa région face à l'occupant Nazi* » de Jean Bellocq, Imprimerie Bertout, 1979,
- « *1944-1994 : cinquantième de la Libération d'Elbeuf et de la région* », Bulletin n°21 de la Société d'Histoire d'Elbeuf.
- « *Ils sont toujours vivants dans nos combats pour les libertés et la paix ; Aux 210 communistes de Seine-Maritime morts pour la France* », brochure éditée par la fédération de Seine-Maritime du Parti communiste français à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la Libération, EDIP, 1985.
- « *Hommage aux fusillés et aux massacrés de la Résistance en Seine-Maritime* », Association départementale des familles de fusillés et massacrés de la Résistance, EDIP, 1992.
- « *Les VO de la Nuit* », d'André Tollet et Jean-Claude Poutou, éditions de la Vie Ouvrières, 1984.
- « *Depuis 70 ans la VO, chronique d'un journal pas tout à fait comme les autres* », éditions de la Vie Ouvrière, 1979.
- « *Témoignages contre l'oubli* », de Charles Pieters, éditions « Le Temps des Cerises », 1995.
- *Mémoire Vive des Convois des 45 000 et 31 000 d'Auschwitz-Birkenau*, Assemblée Générale Haute-Normandie. Rouen, 2 décembre 2000. Cloître des Pénitents.
- « *Notre combat de classe et de patriotes (1934-1945)* », de Louis Eudier. Imprimerie Duboc, Le Havre.
- « *Quelque part, ça laisse des traces* », John Barzman, publications des universités de Rouen et du Havre, 2003.
- *Histoire de la Fédération CGT des PTT*, Georges Frishmann, Éditions sociales, 1969.
- « *Le martyr d'Arthur Fleury* », de Jacques Eberhard, 1994. Le Revue de Rouen N°19.
- Les Archives départementales de la Seine-Maritime.
- « *Le Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français* » (« *Le Maitron* »), éditions de l'Atelier.

15 mars 1944: Le programme du Conseil National de la Résistance est adopté

Par Bernard Bouche
de l'IHS CGT des PTT

Article publié dans le N°21 (mars 2004) de la
revue « **Le relais** » de l'IHS-CGT-PTT



Le 15 mars 1944 est une nouvelle étape dans l'élargissement de la Résistance intérieure, avec l'adoption de son programme.

Le plan d'action immédiate, qui en constitue la première partie, marque le triomphe des conceptions se réclamant de l'action immédiate et multiforme sur le sol français et la recherche de l'élargissement des assises populaires de la Résistance.

La deuxième partie défend les principes qui régiront l'organisation du pays libéré.

Étant donné les différences, voire les divergences souvent importantes, le large éventail politique représenté,

le programme du C.N.R. est un compromis qui a permis de satisfaire à la règle obligatoire du C.N.R., à savoir l'unanimité dans les décisions.

Mais un compromis avec une base claire: celle d'un rassemblement à dominante populaire et antimonopoliste, devant engager un processus de réformes économiques et sociales profondes. Notamment la mise hors d'état de nuire des trusts, les grandes féodalités économiques dont la trahison pendant ces années de guerre n'est plus à démontrer. L'union nationale s'est donc faite, selon l'expression du Parti Communiste Français, à « *l'exception des capitulards et des traîtres* ». Cette expression correspond à l'opinion de De Gaulle qui, dans un discours en date du 1er avril, avait clamé que la France a été « *trahie par ses élites dirigeantes et ses privilégiés* », ce qu'il confirme en 1944 lorsqu'il reçoit une délégation du patronat français au lendemain de la Libération: « *Messieurs, je n'en ai pas vu beaucoup d'entre vous à Londres* ».

La diversité politique et philosophique des signataires du programme du C.N.R. confère à celui-ci un caractère unique par son contenu, mais aussi par les conditions dans lesquelles il a été élaboré, la clandestinité. Il est considéré par de nombreux historiens (par exemple Jean-Louis Crémieux-Brillac dans « *La France libre* » tome 1-Folio-Histoire), comme un des documents les plus importants de l'histoire de la France en guerre.

Une élaboration longue et complexe.

Il faut d'abord se rappeler qu'en 1943 sont publiés des projets anglo-saxons (A.M.G.O.T.) pour la France libérée; ceux-ci confirment la réalité des dangers pour l'indépendance nationale d'une Libération dont le peuple français serait absent. Ces projets ont pour effet de faire se positionner l'ensemble des organisations sur la nécessaire mobilisation de la population et le développement de la lutte armée. Parallèlement, c'est à ce moment que se multiplient les projets politiques pour l'après guerre.

- En janvier 1943, le Comité d'Action Socialiste — qui tient lieu de parti — publie son programme.

- Le 27 mai 1943, c'est la création du Conseil National de la Résistance.

- Le 12 juillet 1943, le Comité Français de Libération Nationale fait transmettre par un envoyé de Londres, Émile Laffon, un projet qui, faute d'unanimité du C.N.R., sera abandonné.

Durant l'été 1943, une étude rédigée par Georges Cogniot, pour le secrétariat du PCF, est diffusée clandestinement, « *La haute trahison des trusts* », qui éclaire la position du PCF sur les nationalisations.

- En septembre 1943, la C.G.T. réunifiée, le 17 avril de la même année, lors des accords du Perreux, propose au C.N.R. un programme d'action; en réalité il s'agit d'une délibération du bureau confédéral du 27 juillet 1943. Sur un certain nombre de points, les membres du B.C.

de la tendance « Frachon » et ceux de « Jouhaux » présentent des motions distinctes. Louis Saillant, représentant la CGT dans le C.N.R., considère ce document comme l'un des trois ascendants directs du programme finalement adopté par le C.N.R.

- Le 3 novembre 1943 le général De Gaulle s'exprime devant l'Assemblée consultative provisoire (1) à Alger: « *La France aura subi trop d'épreuves et elle aura trop appris sur son propre compte et sur le compte des autres pour n'être pas résolue à de profondes transformations.*

...Elle veut que cesse un régime économique dans lequel les grandes sources de la richesse nationale échappaient à la nation, où les activités principales de la production et de la répartition se déroulaient à son contrôle, où la conduite des entreprises excluait la participation des organisations de travailleurs et de techniciens dont elle dépendait. Elle veut que les biens de la France profitent à tous les Français ».

- Le 26 novembre 1943, Pierre Villon, au nom du Front National, présente un projet de charte de la Résistance au C.N.R. Ce projet a été réalisé en liaison avec le secrétariat du Parti Communiste Français, parti qui, en ce qui le concerne, ne propose pas de projet mais appuie entièrement la démarche du F.N. Pour le P.C.F., à la Libération c'est au peuple français de décider(2) Après quatre rédactions successives le projet sera adopté.

- En janvier 1944, le bureau du C.N.R. adopte la première « Charte de la Résistance », puis en février « Le programme d'action de la Résistance ».

- De son côté, en mars 1944, le Parti Socialiste propose sa version du « Programme d'action de la Résistance ».

- Le 15 mars, les « *représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R.* » adoptent à l'unanimité le « *Programme du Conseil National de la Résistance* ».

Sa première édition clandestine a pour titre « **LES JOURS HEUREUX** ».

L'avant-propos de 1944 est signé par Louis Saillant, Président du C.N.R. Il fut le premier représentant de la CGT en, mai 1943 lorsque Jean Moulin en était le Président.

Le P.C.F et la C.G.T. popularisent très largement le programme. Le C.N.R. mènera campagne pour son application lors des premières élections législatives organisées après la Libération, tous les partis politiques ayant d'ailleurs incorporé le programme du C.N.R. dans leurs propres projets.

Le programme inspirera l'action du gouvernement provisoire et le préambule de la Constitution de 1946 : « *Tout bien, toute entreprise dont l'exploitation acquiert le caractère d'un service public ou de monopole de fait*

doit devenir la propriété de la collectivité ».

Mais pourtant tout allait-il couler de source? L'histoire de l'après libération, si elle est marquée d'un certain nombre d'avancées, notamment des nationalisations prises par ordonnances, on ne peut que constater certaines lenteurs, hésitations... et aussi des reniements de la part de certaines organisations pourtant signataires du Programme du C.N.R. C'est sans doute la raison pour laquelle, **dès le 7 juillet 1944, le bureau confédéral de la C.G.T. s'adresse aux membres du C.N.R.**

La C.G.T. rappelle « *qu'à l'encontre de certaines organisations résistantes, elle n'a publié que peu de textes sur les vues qu'elle a du social, de l'économie et du politique au jour et au lendemain de la Libération.*

Aujourd'hui, elle tient à attirer l'attention sur quelques questions de principe de la plus haute importance pour la classe ouvrière. Elle les juge absolument essentielles, elles constituent la base de son programme et elle désire que ne se crée à leur propos nulle équivoque...

La C.G.T. réclame une augmentation substantielle des salaires en vue de leur réajustement au coût réel de la vie...

La C.G.T. revendique expressément le maintien de la législation de 1936; les 40 heures, les délégués d'atelier, la possibilité de conclure des conventions collectives...

La C.G.T. revendique l'accès des salariés au pouvoir économique ;

Elle réclame le retour à un syndicalisme libre... l'abrogation totale de la charte du travail ».

Au premier congrès de la région parisienne CGT-PTT, le 21 octobre 1944, la résolution adoptée à l'unanimité alertait les postiers parisiens « *La plus grande vigilance, l'union et l'action sont nécessaires pour l'application des mesures adoptées par le Conseil National de la Résistance auquel appartient notre grande C.G.T.* »

Et le 27 mars 1945 au comité national de la C.G.T., Benoît Frachon revient sur les nationalisations: « *Il faut soustraire l'économie nationale à la dictature des trusts qui ont conduit notre pays au marasme et à la défaite. Sans cela, pas de redressement possible, pas de liberté, pas d'indépendance. Pour atteindre ce résultat il faut que les monopoles de fait deviennent la propriété de la nation et soient gérés par elle.*

Cela nécessite la nationalisation des grandes banques, des assurances, des compagnies d'électricité, des houillères, des mines de fer et de bauxite, des raffineries, des pétroles, des transports maritimes, terrestres et aériens, de la sidérurgie, des grandes entreprises, de la grosse construction mécanique, de la grande industrie chimique... notre position, en ce qui concerne les

Mesures à appliquer dès la libération du territoire,

2ème partie du Programme du C.N.R.

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques, groupés au sein du C.N.R., proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération

1° Afin d'établir le gouvernement provisoire de La République formé par le général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de La Nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle;

2° Afin de veiller au châtement des traîtres... ;

3° Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants de marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple... ;

4° Afin d'assurer :

- L'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
- La pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression;
- La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État des puissances d'argent et des influences étrangères;
- La liberté d'association, de réunion et de manifestation;
- L'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance;
- Le respect de la personne humaine ;
- L'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi;

5° Afin de promouvoir les réformes indispensables

a) Sur le plan économique

- L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;
- Une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des États fascistes ;
- l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État après consultations de tous les éléments de la production
- le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruits du travail commun, des sources

d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

- Le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes agricoles et artisanales ;
- le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

b) Sur le plan social

- Le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;
- Un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;
- La garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à la stabilité de la monnaie
- La reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;
- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;
- la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauche et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;
- l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique des prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accession à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;
- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;
- Le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste.

c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.

d) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle...

(Suite de la page 20)

nationalisations et la confiscation des biens des traitres, correspond en tous points au programme du C.N.R., adopté par toutes les organisations de la Résistance en mars 1944 ».

L'étendue du champ des nationalisations a fait couler beaucoup d'encre durant ces soixante années et ce n'est sans doute pas terminé. Pourtant, comme le rappelait Robert Chambeiron, de VA. ANACR et ancien membre du conseil de la Résistance, lors d'un colloque le 13 décembre 2002 à l'Assemblée Nationale: « *C'est en s'appuyant sur un secteur public fort, dont l'efficacité ne s'est pas démentie, que la France va mettre en place des structures originales, transports, énergie, communications, crédit, qui assurera à chaque Français un égal accès aux progrès de la science et de la technique. Et c'est ce secteur public qui a permis à la France dans un climat social rénové, de se reconstruire dans un délai remarquable sans rien abandonner de sa souveraineté nationale* », disait-il en parlant du Programme du C.N.R.

L'année 1944, nous le savons fut décisive pour notre pays. L'unité syndicale retrouvée de la CGT en avril 1943 et le programme d'action adopté unanimement en mars 1944 par la Résistance ont été déterminants.

Cette situation nouvelle fera que la CGT sera mieux entendue de la classe ouvrière, qui comprend qu'elle ne doit pas abandonner l'action pour les revendications, tout en luttant pour chasser l'envahisseur hors de France. Plus que jamais se vérifiera la justesse de l'appréciation de Karl Marx: « *Si la classe ouvrière lâchait prise dans son combat quotidien, elle se priverait elle-même d'entreprendre tel ou tel mouvement de grande envergure* ».

L'Histoire a déjà retenu que les travailleurs et les travailleuses et leur organisation C.G.T. ont tenu toute leur place dans ce combat libérateur.

Pour le présent, encore deux remarques

- Parce qu'il correspondait aux aspirations de la société française, le programme du C.N.R. a profondément marqué celle-ci.
- Le programme du C.N.R., même adopté à l'unanimité, a été très vite et constamment remis en cause par les forces réactionnaires et patronales; ce fut le cas pour la Sécurité Sociale et les régimes de retraite; quant aux nationalisations, les forces réformistes ont même donné un coup de main pour leur retour au privé; concernant les services publics, le capitalisme libéral ne veut plus en entendre parler. Bref, il faudrait mettre un terme définitif aux acquis sociaux, démocratiques, économiques et « utopiques » du C.N.R. !

Alors, plus que jamais, à la ténacité de ces adversaires du progrès social, sachons opposer notre résistance par

la lutte, comme l'ont fait ceux qui, dans les années noires et après, ont combattu pour l'indépendance économique et politique de la France et son renouveau démocratique. **Aujourd'hui, construire l'indispensable rapport de forces pour mener ce combat, c'est d'une brûlante et urgente actualité.**

Bernard Bouche

Ouvrages consultés

- Histoire du temps présent de 1939 à nos jours (Messidor- Éditions Sociales 1992).
- La classe ouvrière dans la Résistance (Messidor - Éditions Sociales-1983) de André Tollet .
- Jean Moulin (Perrin2003) de Jean Pierre Azéma
- Au rythme des jours - tome 1 (Éditions Sociales -1973) de Benoît Frachon
- Étude de Jean Magniadas, membre honoraire du CES- « Qu'est-il advenu du programme du CNR ? ».
- Les archives du Musée de la Résistance Nationale à Champigny
- Un grand merci à Michel Delugin , Secrétaire de Libération Nationale PTT, pour son aide et ses conseils.

Notes:

- (1) Cette assemblée a été instituée par une ordonnance du Comité Français de Libération Nationale qui s'est transformé en Gouvernement provisoire de la République Française, le 3 juin 1944.
- (2) Cela correspondait aussi à la volonté de De Gaulle qui dans la « Déclaration aux mouvements de la Résistance » remise à Christian Pineau le 24 avril 1942, s'exprimait ainsi: « Toutes les libertés intérieures doivent être rendues (aux Français). Une fois l'ennemi chassé de chez nous, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée Nationale qui décidera souverainement des destinées du pays... »